

Avenir et Ambitions Jullouville - Saint-Michel-des-Loups



avant que le lit de notre fleuve et un échange en 1935 entre Kairon-Plage et les arrières de « Jullouville », ne délimite définitivement la frontière entre Bouillon et Saint-Pair.

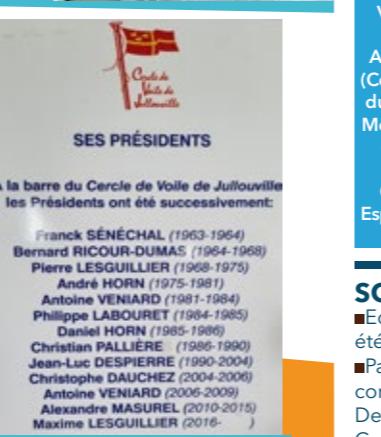
L'hôtel de Ville de Jullouville, édifié en 1976, sur la Place René Joly remplaça la Mairie de Bouillon. Cet hôtelier-restaurateur (Hotel du Casino) de 44 ans, à l'origine du regroupement fut le premier Maire de la « grande commune » à laquelle il voulait apporter « paix et prospérité ». Cette petite révolution révélait la suprématie de l'économie balnéaire.

L'association des quatre communes ne sera pas pérenne. En 1978, Saint-Pair-sur-Mer reprend son autonomie, puis Carolles le 1^{er} janvier 2000. Saint-Michel-des-Loups tout d'abord associée en tant que Commune déléguée, est absorbée sans préavis en Septembre 2020. De l'aventure nous sommes restés à cheval sur deux cantons (Granville et Avranches) jusqu'à la Loi NOTRe de 2015 qui nous rattache à Avranches en vue d'équilibrer les cantons en nombre d'habitants.



les fondateurs :
D. Lesguillier, F. Sénéchal, B. Masurel

JOYEUX ANNIVERSAIRE
le CVJ



Quatre garçons « dans le vent » : Franck Sénéchal, Daniel Lesguillier, Bernard Masurel et Bernard Ricour Dumas, ont créé il y a 60 ans, le club qui a initié l'animation nautique de Jullouville. Sur le site de la Brèche Tanguière et au bout du seul chemin qui menait au littoral s'est installé le Cercle de Voile de Jullouville, devenu depuis « le CVJ ». En 1965, la construction de la cale a facilité la descente des dériveurs de plus en plus nombreux l'été. Le Club House est édifié, grâce à la donation de M^{me} Edmond Lanos-Dior en 1969. Le Maire de l'époque René Joly, sentant l'attraction naissante pour le nautisme, concède avec bienveillance le parking et le Président de l'ASPJ Albert Lefant, en accepte la propriété. La couleur des tracteurs est passée de l'orange au bleu et dans les années 70, la vogue des catamarans, amenée par Jean Bergevin et J-Luc Despierre avec leurs Tornados a remplacé les vauriens. Mais, c'est toujours la Régate du Loup qui réunit les familles et aujourd'hui la troisième génération de cvjistes autour du 15 août. Le raid Catamaran de la Baie du Mont-Saint-Michel, présidé par Antoine Véniard, a fait de Jullouville un spot de régate fréquenté par les plus grands. Le Tour de France à la voile en Diam 24, a fait deux fois escales sur notre plage et avait un équipage Jullouvillais. Depuis les pratiques se sont diversifiées et la flotte de Catalib ainsi que le paddle et le Longe cote partagent les passions, mais l'esprit reste le même. Le club et ses 60 ans, gardent le vent en poupe !



N°6
JUILLET
2023



Florence GRANDET
Finances, Vie sociale,
Aménagement,
Environnement,
Vie économique, Tourisme
Culture et patrimoine.
A GTM : Nautisme, Tourisme
(Comité de direction de l'Office
du Tourisme Intercommunal),
Mobilités (Comité de pilotage
des communes littorales),
suppléante au
Comité du Syndicat Mixte
Espaces Littoraux de la Manche
(SyMel).

SOMMAIRE

- Edito et « Quoi de neuf cet été ? »
- Page 2-3 : L'essentiel des conseils municipaux, Des nouvelles de nos ASA, Carte d'identité de la Colonie de Saint-Ouen, La nouvelle base nautique du CRNG à Jullouville
- Page 4 :
Bon anniversaire Jullouville,
Joyeux anniversaire le CVJ

QUOI DE NEUF CET ÉTÉ ?

- *cette année nous retrouvons le Pavillon bleu de la plage du casino
- *Toujours pas de petit club de plage cet été : faute de temps ? De bonne volonté ?
- *Eté test pour le bus NEVA, qui expérimentera une ligne 5, de la côte Granville/ Carolles avec 17 arrêts de 9h à 18h, 5 fois par jour du lundi au samedi (du 8/07 au 26/08)
- *Deux nouveaux padel, au Tennis Club de Jullouville
- *Les sacs poubelles restent transparents mais ne sont plus distribués en Mairie, pensez à vous approvisionner chez nos commerçants.



Géraldine CHRÉTIENNE
Projet et travaux, Sports,
Animations-jeunesse,
Marché de plein air.
A GTM : Culture et
Équipements sportifs



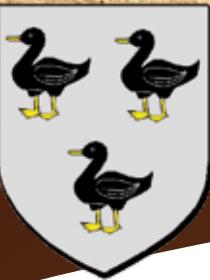
Christian BALLOU
Sécurité, Chemins,
Haies Bocagères,
Ouverture des plis,
Animation sports
et jeunesse.

Nous contacter : Avenir & Ambitions

- @ Florence Grandet
- @ Avenir et Ambitions pour Jullouville Saint-Michel-des-Loups
- email : ajmdl50610@gmail.com

Directrice et rédactrice de la publication
Florence Grandet - Jullouville
Crédits photos : Jullouville au fil du temps, Mairie de Saint-Ouen, C. Ballou, G. Chrétienne, JP. David, F. Dervieux, F. Grandet, Yannick Le Cam
Imprimeur SDCOMM - 02 31 67 56 04
Sauf erreurs typographiques
Ne pas jeter sur la voie publique

Florence Grandet



L'essentiel des Conseils municipaux

Conseil Municipal du 30 janvier 2023

- Demandes de subventions diverses. Elles pourraient servir aux études et travaux de la digue Paul Ricour, à la rénovation énergétique de la salle Claude Lehodey, à la mise aux normes de l'aire de Camping-car. Unanimité.
- Reconduction de la tarification sociale de la cantine scolaire à 1 euro. Unanimité.
- Tableau des effectifs communaux : 42 pourvus et 2 saisonniers prévus. Unanimité.
- Rapport du syndicat mixte d'assainissement de l'agglomération granvillaise (SMAAG)
- Débat sur les orientations du Règlement de publicité intercommunal : définition des règles d'encadrement des enseignes et publicités sur le territoire de GTM. Trois remarques : veiller aux enseignes « de santé », préserver celles de nos commerces et de l'événementiel des associations.
- Prêt d'un local du Centre de loisirs à une association d'assistantes maternelles. Unanimité.
- Tarif pour les expositions des artistes professionnels (Jardin de la Maison Jaune). Unanimité.
- Convention Club de plage de Jullouville avec SAS Exploitea. 3 abstentions.



CE QUI FAIT DÉBAT :

Restaurer un club de plage après la remarquée et non digérée disparition du Club Mickey est une bonne idée, n'est-ce pas qu'une « bulle de com »? Il s'agirait autant d'un « club » que d'un ensemble de structures gonflables et d'une buvette à but commercial. Le manque d'informations sur cette jeune société, la qualification des encadrants, la concurrence avec les commerces proches et éventuelles nuisances sonores (des souffleries) questionnent. La mise en place de branchements (eau et électricité) à la charge de la commune alors que ceux du Club Mickey (mis à leur frais) existent toujours, aussi. Nous nous sommes abstenus.

Questions diverses : L'état des aménagements de la digue : rambardes des balustrades et son éclairage public nous inquiètent. La réponse est d'attendre les travaux de réaménagement de la Promenade qui ne sont qu'à l'état de projet (voir article ASA). La Promenade F Guimbaud restera-t-elle en l'état ? Pendant combien d'années ? Nous sommes loin de la « Promenade du Sud Manche » vantée il y a encore peu...

Conseil Municipal du 13 mars 2023

- Information du Conseil Municipal de Saint-Ouen concernant leurs anciennes colonies de vacances.
- Unanimité pour autoriser le Maire à entamer des négociations en vue d'acquérir celle de Jullouville.

CE QUI FAIT DÉBAT :

Moment historique pour Jullouville reconnu par le public puisqu'il était venu nombreux ce soir là, assister au Conseil Municipal ! Toutes les mandatures depuis Louis Forget gardaient un œil attentif à cette enclave d'une surface, d'une histoire et d'une qualité environnementale exceptionnelle. A notre municipalité de savoir faire abstraction de ses différences et de travailler avec prudence, franchise et clairvoyance sur ce projet qui engagera plusieurs mandats. Veillons en reconstituant notre patrimoine foncier à bien estimer nos besoins actuels et futurs avant d'imaginer s'en séparer sous prétexte de montages financiers spéculatifs.



La colonie

- Convention de partenariat, mise en œuvre de la candidature au Label Ville d'Art et d'Histoire (Pays de l'Estran)
- Orientation budgétaires 2023.

CE QUI FAIT DÉBAT :

Nous regrettons l'implantation du City stade loin de l'Ecole et du Centre de Loisirs. La rénovation de la place du marché excède celui-ci et est loin des attentes recensées et de l'étude faite avant 2020 (halle etc.). La suppression des arbres, même remplacés, nous afflige. Les travaux de la Maison Jaune manquent totalement d'ambition. L'expérience de la Salle des Mielles aurait pu faire entendre qu'un bâtiment neuf vaut toutes les rénovations... La future petite salle ne répond pas aux besoins de la capacité d'accueil de l'animation du centre-ville.
Mais nous approuvons : le choix du cabinet d'étude pour les travaux de la digue et de la promenade, les bornes rechargeables du Mont-Dol, l'accessibilité PMR de la gendarmerie.
Les questions diverses ont permis de redemander la réglementation de l'Aire de Camping-car et de faire remarquer que le talus végétalisé du parking « des Plaisanciers » avec la réutilisation des palmiers de la place du casino n'est pas pertinente. Il aurait fallu une végétation à rhizome, plus adaptée au milieu marin.



Le city stade

DES NOUVELLES DE NOS ASA :
Au nord, en accord avec l'ASA nord, des bancs ont été posés sur la promenade.
Au sud, les travaux devraient être réalisés courant 2024.

Au centre, le cabinet d'étude vient enfin d'être choisi conjointement, par la Mairie (conseillée par Mr Boudet AMO) et l'Association de Défense Mer Jullouville Centre. Trois offres ont été étudiées selon des critères techniques et financiers et la règle des marchés publics. ISL ayant fait la meilleure analyse technique et des causes du sinistre de 2020, a été retenu. Ses compétences et son association avec l'Atelier du Marais de Fougères, déjà favorablement connu de la Commune a convaincu. Les Assemblées Générales de l'ASA centre auront lieu les 18/07 et 16/08 et seront l'occasion d'une présentation de l'avancée du projet.

Conseil Municipal du 12 avril 2023

- Minute de silence en hommage à M^{me} Jacqueline Bassard, adjointe au Maire de 1989 à 2014.
- Compte administratif 2022 et Budgets 2023 - votés à l'unanimité **mais** en faisant valoir notre désapprobation sur le sujet des caméras de vidéo surveillance et notre abstention sur les travaux de la Maison Jaune.

CE QUI FAIT DÉBAT :

Discussions très limitées sur le budget comme le nombre de pages de celui-ci qui s'amincit chaque année (la commune aurait-elle rétréci ou serait-ce le moyen de ne pas identifier le coût de chaque projet ?).

Par curiosité demandez à consulter celui de nos voisins...

Compte administratif 2022 : 3 358 601 € dépenses de fonctionnement et 4 091 271 € en recettes, 1 369 566 € en dépenses d'investissement pour 878 136 € de recettes. La différence est de 2 200 000 €. C'est le résultat d'un budget tenu. Il y a sans doute des économies excessives sur des sujets du quotidien : voirie en diminution depuis 2 ans, alors que les accotements des avenues et certains chemins restent dangereux. Des postes sont noyés dans le global (ex. : place du Casino), alors qu'il y aurait de quoi faire ! D'autres sont sous dimensionnés : voirie et éclairage public, ou discutables : vidéo protection (150 000 €). Des augmentations sont prévues pour les nouveaux agents. Dommage que ceux qui sont récemment partis après des décennies de service au public n'en aient pas bénéficié. Un bilan positif, mais à rapporter aussi à la dotation de Station touristique, à l'extinction naturelle des crédits, aux cessions foncières et aux taxes de mutation sur les résidences (souvent secondaires). La ligne dédiée à un éventuel achat de la colonie de Saint-Ouen (1,7 millions) n'échappe à personne.

- Projet territorial « mercredi » pour mettre les Centres de Loisirs de GTM en réseau et favoriser formation et projets en commun.

Conseil Municipal du 9 juin 2023

- Désignation des délégués en vue de constituer le collège électoral sénatorial de septembre.
- Décisions modificatives au budget diverses
- Déplacement de la limite d'agglomération et réduction à 30 km/h route du Mesnil Grimeult

CE QUI FAIT DÉBAT : *Nous sommes heureux d'avoir été entendus sur la sécurisation routière de ce quartier (voir Grain de sable 5), nous aurions aimé l'être aussi sur la promenade F Guimbaud et le club de plage.*



CARTE D'IDENTITÉ COLONIE DE SAINT-OUEN

Historique :

- 1932 - Achat du site
- 1934 - Construction de la colonie, une des plus importantes de France (accueil de 600 enfants)
- 1935 - Construction de l'infirmerie,
- 1937 - Rajout de deux ailes au bâtiment principal,
- Interruption pendant la guerre, occupations diverses : allemandes, américaines, administrations françaises
- 1956 - reprise des activités et rénovations
- 2002 - Transformation du château en 10 gîtes (fermeture en 2004 à cause de la Mérule)
- 2004 - Fermeture de la colonie pour cause de vétusté
- 2011 - Fermeture des gîtes de l'infirmerie



Site comprenant : un château (construit en 1907), un bâtiment central 5000 m² et 45 469 m² de parc jouxtant la Mare de Bouillon, 2 terrains de tennis au sud.

Contraintes : Proximité immédiate de la Mare de Bouillon, site naturel classé, du Conservatoire du Littoral géré par le SYMEL (département de la Manche). L'infirmerie est classée « Bâtiment hygiéniste remarquable des années 30 », donc consultation obligatoire de l'Architecte des Bâtiments de France avant toute modification du bâti dans un périmètre de 500m. PLU : la propriété est en zone Nt où ne sont autorisés que des équipements touristiques, sportifs et de loisirs et un « emplacement réservé » (pour la commune) de 4397 m², au sud le long de l'avenue de Kairon. En cas d'acquisition, un changement de destination serait alors possible avec une modification au PLU.

Qu'en faire ?

nous ne manquons pas d'idées... recensons les besoins jullouvillais avant toutes décisions ou atteinte urbanistique.
Mais, un Hôtel de ville avec une belle salle des mariages donnant sur la terrasse du Château et un Musée dédié au rôle de celui-ci pendant la seconde guerre mondiale auraient un certain caractère



LA NOUVELLE BASE NAUTIQUE DU CRNG À JULLOUVILLE OUVRIRA POUR LA SAISON 2025

Le cabinet BRA de Rennes a prévu un espace de 1000 m² pour un coût de 2 157 000 € sur un terrain mis à disposition par la commune de Jullouville pour la reconstruction de la Base du CRNG par GTM. C'est un des plus gros budgets attribués sur un projet hors Granville. L'espace pourra accueillir jusqu'à 150 stagiaires et créer une demi douzaine d'emplois à l'année, le triple en saison. Un réaménagement des parkings est prévu. Les travaux débuteront en 2024.

Le long de l'Avenue de la Tanguière : un bâtiment administratif et des salles de cours, à l'arrière un bâtiment technique en demi cercle, au milieu une cour de communication préservant la sécurité de la circulation des stagiaires. En fond de parking au nord, les espaces de stockage des bateaux. La base intégrera un espace paysager sur le thème de la dune, recueillera les eaux de pluies pour le rinçage du matériel et sera desservie à terme par le réseau de bus NEVA.



SAINT-MICHEL RESTERA UN QUARTIER DE JULLOUVILLE
La requête des 2 listes d'opposition a été rejetée par le Tribunal administratif de Caen. Ces derniers ont été condamnés à verser à la Commune de Jullouville la somme totale de 1500 euros.

